



PCW

45 Boulevard Marcel PAGNOL
06130 GRASSE - FRANCE
Tel : +33 (0)4 92 42 35 00 Fax: +33 (0)4 92 42 35 19
Site : www.pcwfrance.com Mail : info@pcwfrance.com

Fiche Technique

ORIGAN BALKANS HE

Fournisseur PCW

Référence : ORIGAN BALKANS HE

1 - DONNEES TECHNIQUES

I.N.C.I. : Origan vulgare oil
Nom botanique : Origan vulgare L.
Description : Obtenue par distillation à la vapeur d'eau de la plante de Origanum vilgare L.
Origine MP : 100% Naturelle (source Végétale)
Utilisation de la substance / mélange : Usage industriel seulement
Application : Parfums / Cosmétiques / Arômes
Taux d'utilisation max. recom. : -

1.1 - DONNEES ANALYTIQUES

Aspect : Liquide
Couleur : Jaune verdâtre à brun foncé
Odeur : Aromatique, puissante
Densité 20/20°C : [0.930 ; 0.975]
Indice de réfraction n (20/D) : [1.495 ; 1.530]
Pouvoir rotatoire en ° : [-3 ; +3]
Point d'ébullition en °C : -
Point éclair en °C (coupelle fermée) : 74
Taux peroxides mmol/l : -

2 - DONNEES REGLEMENTAIRES COSMETIQUES

Reg. 1223/2009 & mod. : Voir certificat
Allergènes SCCNFP List : Voir certificat
CMR (Reg. 1223/2009/CE) : Voir certificat
IFRA : Restricted (50th Am.)
Statut kosher : -
Statut Hallal : Produit se conformant aux préceptes religieux
AFNOR / ISO : /
CAS N° : 336185-21-8

2.1 - DONNEES REGLEMENTAIRES AROMES

ORIGAN BALKANS HE

Statut légal (Reg. 1334/2008/CE) Préparation aromatisante
:

Allergènes alimentaires (Reg. 1169/2011 / CE) :

Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB) : Pas de risque d' ESB ou d'EST puisque aucune matière d'origine animale n'est utilisée dans les différents stades du procédé de fabrication.

Organismes Génétiquement Modifiés (OGM) : Ne provient pas / ne contient pas d'OGM

4 - TRANSPORT - MANIPULATION - STOCKAGE

Code douanier : 3301 29 41 00

Tunnel codes ADR : E

Durée de conservation : 12 mois, gardé selon les conditions de stockage.

4.1 - STOCKAGE

Stockage : Stocker à température ambiante (25°C max.) dans son emballage d'origine, bien rempli, fermé hermétiquement, à l'abri de l'air et de la lumière.

Transport :

Transport par route ADR/RID : 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(Carvacrol), 9, III

Transport Maritime IMDG : 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(Carvacrol), 9, III

Polluant Marin :

Transport Aerien IATA : 3082 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.(Carvacrol), 9, III

ORIGAN BALKANS HE

LEGISLATION :

RIFM - ID N° : 6964-E2.12
COE (Council of Europe) : 317n
FDA : 182.100
FEMA : 2660
AICS (Australian Invent. Chem. Subs.) : Listé
LIS / DSL (Canada) : Listé
NDSL/LES (Canada - Non-domestic Substances List) : Non listé
EINECS (EU) : 947-697-6 ; 281-670-3
PICCS (Philippines) : Listé
Swiss Giftliste 1 : Listé
ECSI (Taiwan) : Listé
TSCA (Toxic Substances Control Act - USA) : Listé
NZIoC (New Zealand) : Listé
IECSC (China) : Listé
ECL (Corée du Sud) n° : Non listé
ENCS (Japan) n° : Non listé
ISHL (Japan) : Non listé
NEPA (China) : CB0905288
C.A.S : 336185-21-8 84012-24-8

Étiquetage :



AH1 Danger par aspiration 1



ATO4 Toxicité aiguë orale 4

ED11 Lésions oculaires graves / Irritation oculaire 1



EHC2 Dangers pour le milieu aquatique - chronique 2

SC11B Corrosion cutanée / Irritation cutanée 1B

SS1 Sensibilisation cutanée 1



H302 - Nocif en cas d'ingestion

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H314 - Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.



H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331 - EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P301/30/31+P310 - En cas d'ingestion: rincer la bouche. ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 - En cas d'inhalation: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées.

Continuer à rincer.

P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P501 - Éliminer le contenu/recipient conformément à la Réglementation locale / régionale / nationale / internationale.